

Mais Antoine de Bron ne se mit guère en peine de réaliser les promesses qu'il avait pu faire à Chevrières. Le Consulat en fut vivement irrité, comme nous le voyons dans les instructions données, le 18 avril suivant, aux échevins Prost et Charbonnier, qui étaient envoyés à l'armée du marquis de Saint-Sorlin. Il leur était ordonné, en effet, pour punir le seigneur de la Liègue *de son manque de foy et de parole, de tenir la main à ce que sa maison fût ruinée, afin de lui ôter sa retraite en ce gouvernement et de le renvoyer en Vivarais* (1).

Antoine de Bron paraît aussi avoir exercé une grande influence sur l'esprit des populations des environs de Riverie, et surtout des habitants de Mornant. Nous voyons, en effet, dans une lettre adressée, au mois d'août 1590, par le capitaine Barjac, au Consulat, que ce chef ligueur craignait que les habitants de Mornant, qui avaient été sommés de payer une contribution de guerre par les royalistes viennois, lors de l'occupation de Riverie, ne se laissassent entraîner par attachement pour le seigneur de la Liègue (2).

Tout cela n'empêcha pas néanmoins le Consulat de renouer plus tard des relations avec Antoine de Bron. Au mois de septembre 1593, le duc de Nemours, dont l'ambition était devenue suspecte aux Lyonnais, venait d'être renfermé à Pierre-Scise, et son frère, le marquis de Saint-Sorlin, irrité de cette mesure violente, avait tourné ses armes contre le Consulat et ravageait toute la province. Menacés à la fois par d'Ornano et Saint-Sorlin, les ligueurs lyonnais s'adressèrent aux principaux re-

(1) Archives de la ville de Lyon, BB. 123, f^o 106. — Péricaud. *Notes et documents*, année 1590.

(2) *Les d'Urfé*, p. 286.